



## RAPPORT DE L'ÉTABLISSEMENT – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

### IMPORTANCE DE LA COLLECTE DE DONNÉES SUR LE RENDEMENT

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de remplir ce rapport. Le soutien fourni par le Programme des chaires de recherche du Canada est un investissement de fonds publics. Les responsabilités du programme en matière de reddition de comptes sur l'utilisation des bourses comprennent la présentation de rapports au gouvernement du Canada et à ses parties prenantes, y compris les Canadiennes et Canadiens, sur les bénéficiaires du soutien et sur la façon dont les fonds sont utilisés pour atteindre les objectifs du programme. Afin de contribuer à la reddition de comptes, les titulaires de bourse doivent rendre compte annuellement de leurs progrès et faire connaître publiquement la subvention reçue afin de promouvoir la valeur et l'impact du programme dans l'écosystème de recherche canadien et international. Les renseignements fournis dans ce formulaire seront regroupés pour générer des données sur le rendement du programme. Il incombe aux titulaires de maintenir leur admissibilité et de dépenser les fonds conformément aux lignes directrices du programme. Pour que le programme puisse recueillir des données pour ses activités d'évaluation et de gestion du rendement, les établissements doivent soumettre des rapports sur la mise en place et la gestion des chaires de recherche du Canada dans leurs établissements, tel qu'il est stipulé par le programme.

Si vous avez des questions sur les renseignements requis, communiquez avec le programme à [information@chairs-chaire.gc.ca](mailto:information@chairs-chaire.gc.ca). Si vous avez besoin de soutien technique, communiquez avec notre bureau de soutien au 613-995-4273 ou à [soutienweb@chairs-chaire.gc.ca](mailto:soutienweb@chairs-chaire.gc.ca).

[Saut de section]



## RAPPORT DE L'ÉTABLISSEMENT – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

### AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements (SPIIE), qui relève du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), s'occupe de l'administration quotidienne des programmes interorganismes suivants : Programme des chaires de recherche du Canada; Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada; Programme des chaires de recherche Canada 150; Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada; Fonds de soutien à la recherche; Fonds Nouvelles frontières en recherche; et Fonds d'urgence pour la continuité de la recherche au Canada. Le SPIIE s'engage résolument à protéger tout renseignement personnel recueilli et utilisé dans le déroulement et la gestion de ses activités.

Selon le programme de financement du projet, les renseignements personnels sont recueillis conformément à l'alinéa 4(2)a) de la [Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie](#), à l'alinéa 4(2)a) de la [Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines](#) et aux articles 4, 5 et 26 de la [Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada](#).

Vos renseignements seront recueillis, utilisés, divulgués et conservés conformément à la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#). Ils serviront au fonctionnement des programmes (notamment au recrutement, dans les processus d'évaluation du mérite, le cas échéant); à la planification; à la mesure et à la surveillance du rendement; à l'évaluation; et aux audits. Ils peuvent également servir, sous forme agrégée, aux rapports destinés au gouvernement ou au public. Les statistiques tirées des déclarations volontaires seront toujours présentées sous forme agrégée afin de protéger l'identité de tous et toutes.

Le SPIIE transmet aussi des données agrégées relatives aux déclarations volontaires aux établissements d'accueil pour que ceux-ci puissent mesurer le résultat des efforts déployés pour atteindre leurs cibles en matière d'équité dans le cadre du Programme des chaires de recherche du Canada. Bien que le SPIIE ne divulgue jamais de renseignements individuels issus des déclarations volontaires, si les données agrégées transmises portent sur moins de cinq personnes, il est possible que certains établissements puissent reconnaître les renseignements personnels de quelqu'un.

Le SPIIE ne transmet des renseignements qu'à une seule personne-ressource par établissement, autorisée par ce dernier à les recevoir selon des exigences de confidentialité très strictes. Aucune donnée sur l'orientation sexuelle, les sous-catégories de personnes racisées ou les personnes en situation de handicap ne sera transmise aux établissements.

Pour plus d'information, veuillez consulter le fichier CRSH PCI 016, détaillé dans [l'Info Source du CRSH](#).



## RAPPORT DE L'ÉTABLISSEMENT – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Pour toute question ou problème lié au rapport d'étape annuel, adressez-vous au SPIIE à [information@chairs-chaires.gc.ca](mailto:information@chairs-chaires.gc.ca).

Pour plus d'information sur vos droits en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, ou sur nos pratiques relatives à la protection de la vie privée, ou encore pour **accéder** à vos renseignements personnels ou pour les **corriger**, adressez-vous au [coordonnateur de l'AIRP du CRSH \(et du SPIIE\)](#).

Si vous croyez que vos renseignements personnels n'ont pas été utilisés avec soin ou si vous vous inquiétez des pratiques relatives à la protection de la vie privée du CRSH, vous êtes en droit de déposer une **plainte** au [Commissariat à la protection de la vie privée](#).

**Hébergement tiers** : Le questionnaire confidentiel de refus ou de démission se trouve sur la plateforme d'un fournisseur tiers, Voxco. Puisque les serveurs de Voxco sont au Canada, les renseignements sont hébergés au Canada.

### Remarques

- En soumettant vos renseignements, vous confirmez que vous avez lu et compris l'avis de confidentialité ci-dessus, et vous fournissez vos renseignements personnels conformément à cet avis.
- Les renseignements personnels d'une tierce partie ne devraient pas être divulgués dans ce rapport sans son consentement.

[Saut de section]



## RAPPORT DE L'ÉTABLISSEMENT – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

### COORDONNÉES

Nom de l'établissement :	[réponse libre]
Nom de famille :	[réponse libre]
Prénom :	[réponse libre]
Titre ou poste :	[réponse libre]
Bureau ou département :	[réponse libre]
Téléphone :	[réponse libre]
Télécopieur :	[réponse libre] [facultatif]
Courriel :	[courriel]

### PÉRIODE DU RAPPORT

Le programme envoie un courriel pour préciser la période du rapport.

**NOTE :** Les renseignements personnels d'un tiers ne doivent pas être divulgués dans le présent rapport sans son consentement.

[Saut de section]

### SUIVI DU PROGRAMME



## RAPPORT DE L'ÉTABLISSEMENT – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Le PCRC est au cœur d'une stratégie nationale visant à faire du Canada l'un des meilleurs pays en matière de recherche et de développement. Il attribue 2 285 chaires de recherche et investit environ 311 millions de dollars par année pour attirer et retenir un groupe diversifié de chercheurs de premier ordre, afin de consolider l'excellence de la recherche et de la formation dans les établissements d'enseignement postsecondaire du Canada.

Le [Guide d'administration des programmes de chaire](#) décrit les conditions que les établissements doivent respecter pour administrer les chaires de recherche du Canada.

L'établissement doit soumettre un rapport sur les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs du programme par l'administration des chaires de recherche du Canada qui lui ont été attribuées.

**Il incombe à l'établissement de s'assurer que la ou le titulaire de chaire satisfait les exigences du programme en matière de rapports.**

### 1. ATTRACTION ET RÉTENTION

Le PCRC appuie l'attraction et la rétention d'un cadre diversifié de chercheurs de calibre mondial au Canada. Le SPIIE définit les chercheurs de calibre mondial comme étant une chercheuse ou un chercheur exceptionnel et novateur de calibre mondial dont les réalisations ont eu, ou ont le potentiel d'avoir, un impact majeur dans leur domaine.

1. a) À l'aide de l'échelle fournie, évaluez l'importance du financement du PCRC et du soutien à l'infrastructure de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) dans votre capacité à **attirer** un cadre diversifié de chercheurs de calibre mondial **du** Canada.

	Pas important	Assez important	Important	Très important	Ne sait pas	Sans objet
	(1)	(2)	(3)	(4)	(99)	(99)
Attraction de chercheurs canadiens <b> dans </b> votre établissement						

1. b) Expliquez votre évaluation.



## RAPPORT DE L'ÉTABLISSEMENT – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

De plus, si vous avez attribué la cote « Important » ou « Très important », donnez un ou deux exemples qui démontrent la façon dont le PCRC a joué un rôle clé pour attirer des chercheurs exceptionnels **du** Canada dans votre établissement pendant la période de référence.

(Maximum 2 000 caractères)

1. c) À l'aide de l'échelle fournie, évaluez l'importance du financement du PCRC et du soutien à l'infrastructure de la FCI dans votre capacité à **attirer** un cadre diversifié de chercheurs de calibre mondial **de l'extérieur** du Canada.

	Pas important	Assez important	Important	Très important	Ne sait pas	Sans objet
	(1)	(2)	(3)	(4)	(99)	(99)
Attraction de chercheurs <b>de l'extérieur</b> du Canada						

1. d) Expliquez votre évaluation.

De plus, si vous avez attribué la cote « Important » ou « Très important », donnez un ou deux exemples qui démontrent la façon dont le PCRC a joué un rôle clé pour attirer des chercheurs exceptionnels **de l'extérieur** du Canada dans votre établissement pendant la période de référence.

(Maximum 2 000 caractères)

1. e) Quels sont les défis que pose le recrutement de chercheurs **de l'extérieur** du Canada et comment votre établissement les relève-t-il?

(Maximum 2 000 caractères)



## RAPPORT DE L'ÉTABLISSEMENT – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

1. f) Dans quelle mesure le PCRC et le soutien à l'infrastructure de la FCI ont-ils été importants pour la capacité de votre établissement à **retenir** un cadre diversifié de chercheurs de calibre mondial dans votre établissement?

	Pas important	Assez important	Important	Très important	Ne sait pas	Sans objet
	(1)	(2)	(3)	(4)	(99)	(99)
Capacité à retenir les CRC dans de votre établissement						

1. g) Expliquez votre évaluation.

De plus, si vous avez attribué la cote « Important » ou « Très important », donnez un ou deux exemples qui démontrent la façon dont le PCRC a joué un rôle clé pour retenir des chercheurs exceptionnels **du** Canada dans votre établissement pendant la période de référence.

(Maximum 2 000 caractères)

## 2. IMPACT SUR LA CAPACITÉ DE LA RECHERCHE

Les titulaires de chaire visent à atteindre l'excellence en recherche dans les domaines des sciences naturelles, du génie, des sciences de la santé, des sciences humaines et des sciences sociales. Ils aident les Canadiennes et Canadiens à approfondir leurs connaissances, à améliorer leur qualité de vie et à renforcer la compétitivité du Canada sur la scène internationale.

2. a) Sélectionnez les types de résultats découlant de la recherche menée par les titulaires de chaire de votre établissement. (Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.).

- Résultats artistiques
- Contribution à la vérité et à la réconciliation
- Connaissances critiques



## RAPPORT DE L'ÉTABLISSEMENT – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

- Résultats culturels
- Résultats économiques, y compris une meilleure commercialisation
- Équité, diversité et inclusion
- Résultats environnementaux
- Résultats en matière de santé
- Résultats industriels
- Résultats juridiques
- Collaborations/Partenariats nouveaux ou renforcés
- Brevets
- Politiques
- Pratique professionnelle
- Discours public
- Qualité de vie/Bien-être
- Résultats scientifiques
- Résultats sociaux
- Techniques, méthodologie ou équipement
- Résultats technologiques
- Formation et développement des compétences
- Autre (expliquez dans la case ci-dessous)

(Maximum 2 000 caractères)

2. b) À l'aide de l'échelle fournie, évaluez l'impact du PCRC et du soutien à l'infrastructure de la FCI dans votre établissement pour ce qui est de la **CAPACITÉ** de recherche pendant la période de référence.

	Aucun	Dans une faible mesure	Dans une bonne mesure	Dans une large mesure	Ne sait pas
	(1)	(2)	(3)	(4)	(99)
2.b.1 Votre capacité à attirer du personnel					





## RAPPORT DE L'ÉTABLISSEMENT – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

hautement qualifié (PHQ)					
2.b.2 Votre capacité à financer les étudiantes et étudiants					
2.b.3 Votre capacité à former du PHQ					
2.b.4 Votre capacité d'augmenter le nombre de collaborations de recherche					
2.b.5 Les possibilités de mener des recherches dans votre établissement					
2.b.6 Votre capacité à développer un ou plusieurs programmes de recherche					
2.b.7 La qualité globale de la recherche menée dans votre établissement					
2.b.8 Votre capacité à produire de nouvelles					

Administré conjointement par





## RAPPORT DE L'ÉTABLISSEMENT – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

connaissances en matière de recherche					
2.b.9 L'utilisation des résultats de la recherche dans votre établissement					

2. c) [Si la réponse est « Aucun », la question suivante apparaîtra pour chacune des sous-questions.]

Expliquez votre réponse à la question précédente.

(Maximum 2 000 caractères)

### 3. ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

La recherche démontre que la création d'un environnement de travail équitable, diversifié et inclusif conduit à une excellence, une innovation et un impact accrus. Une diversité d'expériences, de perspectives et de voix est fondamentale pour atteindre l'excellence dans la recherche.

3. a) À l'aide de l'échelle ci-dessous et au meilleur de vos connaissances, évaluez dans quelle mesure les titulaires de chaire de votre établissement prennent actuellement en compte l'équité, la diversité et l'inclusion (**EDI**) dans leur pratique de recherche (c'est-à-dire pour assurer la diversité dans la représentation et la gestion de leurs équipes et un environnement sûr et inclusif à tous les membres)?

**Pas du tout** : Aucune pratique d'EDI n'est mise en œuvre

**Dans une faible mesure** : En moyenne, les meilleures pratiques d'EDI sont très peu prises en compte dans la pratique de la recherche

**Dans une bonne mesure** : En moyenne, les meilleures pratiques d'EDI sont modérément prises en compte dans la pratique de la recherche



## RAPPORT DE L'ÉTABLISSEMENT – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

**Dans une large mesure** : En moyenne, les meilleures pratiques d'EDI sont prises en compte de manière importante dans la pratique de la recherche

**Ne sait pas** : Difficile à évaluer

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une bonne mesure	Dans une large mesure	Ne sait pas
	(1)	(2)	(3)	(4)	(99)
Dans quelle mesure les titulaires de chaire de votre établissement prennent-ils actuellement en compte l'EDI dans leur pratique de recherche?					

3. b) Selon vous, quels sont les outils ou ressources nécessaires pour aider davantage les titulaires de chaire à prendre en compte l'EDI dans leur pratique de recherche?

(Maximum 1 000 caractères)

3. c) Au meilleur de votre connaissance, dans quelle mesure les titulaires de chaire de votre établissement prennent-ils actuellement en compte l'**EDI dans leur conception de la recherche** (c'est-à-dire dans les méthodes, l'analyse et l'interprétation et (ou) la diffusion des résultats de recherche qui favorisent une recherche rigoureuse et qui tiennent compte des facteurs d'identité, en veillant à ce que les résultats aient un impact et soient pertinents pour toute la diversité de la population canadienne)?

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une bonne mesure	Dans une large mesure	Ne sait pas
	(1)	(2)	(3)	(4)	(99)



## RAPPORT DE L'ÉTABLISSEMENT – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Dans quelle mesure les titulaires de chaire de votre établissement prennent-ils actuellement en compte l'EDI dans leur conception de la recherche?					
--	--	--	--	--	--

3. d) Selon vous, quels sont les outils ou ressources nécessaires pour aider davantage les titulaires de chaires à prendre en compte des pratiques exemplaires d'EDI dans la conception de leurs recherches?

(Maximum 1 000 caractères)

### 4. UTILISATION STRATÉGIQUE DES RESSOURCES

L'un des résultats attendus du PCRC est de faire le meilleur usage possible des ressources de recherche au moyen d'une planification stratégique institutionnelle.

4. a) À l'aide de l'échelle fournie, évaluez dans quelle mesure les décisions relatives à l'attribution des bourses du PCRC dans votre établissement sont prises en fonction du plan de recherche stratégique du PCRC de votre établissement

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une bonne mesure	Dans une large mesure	Ne sait pas
	(1)	(2)	(3)	(4)	(99)
Les décisions relatives à l'attribution					



## RAPPORT DE L'ÉTABLISSEMENT – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

des bourses du PCRC sont prises en fonction du plan stratégique de recherche de l'établissement					
---	--	--	--	--	--

4. b) Expliquez votre évaluation.

(Maximum 1 000 caractères)

4. c) Au cours de la dernière année, quels efforts votre établissement a-t-il déployés pour développer les domaines de recherche prioritaires définis dans votre plan stratégique de recherche du PCRC?

(Maximum 2 000 caractères)

### 5. SOUTIEN INSTITUTIONNEL ET TEMPS PROTÉGÉ POUR LA RECHERCHE

Comme critère d'évaluation du programme, les établissements doivent démontrer qu'ils fourniront aux titulaires de chaire le soutien dont ils ont besoin pour assurer le succès de leurs travaux, comme du temps protégé pour la recherche (par exemple libération de certaines tâches d'enseignement ou d'administration), du mentorat (le cas échéant), des fonds de recherche supplémentaires, des locaux à bureaux, du soutien administratif et l'embauche d'autres membres du corps professoral.

5. a) Le temps protégé pour la recherche est un élément important d'une chaire de recherche, car il permet à la personne de disposer de temps précis pour se concentrer sur son programme de recherche. Votre établissement offre-t-il du temps protégé pour la recherche à ses titulaires de chaire?

- Oui
- Non [si sélectionné, passez à la section 6]
- Ne sait pas [si sélectionné, passez à la section 6]



## RAPPORT DE L'ÉTABLISSEMENT – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

5. b) Dans l'affirmative, sélectionnez ce qui s'applique :

- Elle est négociée par chaque titulaire de chaire
- Il existe une politique institutionnelle' qui s'applique à tous les titulaires de chaire
- La décision est prise dans la faculté ou le département et n'est pas négociée par le titulaire de la chaire
- Autre (expliquez dans la case ci-dessous – Maximum 1000 caractères)

### 6. AUTRES COMMENTAIRES ET (OU) SUGGESTIONS

6. a) Utilisez cette section pour décrire les succès de recherche obtenus cette année grâce au PCRC.

(Maximum 2 000 caractères)

6. b) Utilisez cette section pour décrire tout problème ou défi que vous avez rencontré cette année avec le PCRC. Incluez toute suggestion d'amélioration ou de modification du programme.

(Maximum 2 000 caractères)